

NOUVELLES RURALITES. ARCHITECTURE, PAYSAGE ET PROJETS TERRITORIAUX

Module de formation doctorale

Session 1 : 10 et 11 mars 2016

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

Module de formation doctorale validé par l'Ecole doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire (ED 454), Université Pierre Mendès France, Grenoble

Dates et lieu

10 et 11 mars 2016 à l'ENSA Grenoble, 60 avenue de Constantine, salle 288

Portage institutionnel

ENSA Grenoble, en partenariat avec le Réseau ERPS – ENSA Saint-Etienne, la Cité des territoires et le PNR Monts d'Ardèche

Portage scientifique

AE&CC / Réseau ERPS / UMR PACTE

Enseignant-chercheurs responsables

Anne Coste, AE&CC / ENSA Grenoble

Luna d'Emilio, ENSA Grenoble / ERPS, ENSA Saint-Etienne

Xavier Guillot, ERPS / ENSAP Bordeaux

Romain Lajarge, UMR PACTE / IGA Grenoble

1. Constat et positionnement scientifique

En France, le débat académique actuel sur le fait urbain métropolitain a suscité un renouvellement des savoirs sur la question du territoire¹ et, notamment, sur les enjeux représentés par les territoires ruraux². Cette évolution est aujourd'hui relayée par le monde politique, comme le montre la récente diffusion du manifeste pour la défense des Nouvelles ruralités³, dans le rapport récemment remis par Frédéric Bonnet à l'actuelle Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, Sylvia Pinel⁴.

Nées comme forme d'expérimentation de coopération interdépartementale, les Nouvelles ruralités rassemblent un ensemble de stratégies territoriales ayant pour objectif la mise en valeur des atouts des territoires ruraux. Résultat de l'alliance entre attractivité et développement économique, ces dynamiques territoriales méritent d'être questionnées dans leur portée novatrice vis-à-vis de leur modèle économique, leur impact sur un projet de territoire dans sa dimension spatiale, architecturale et paysagère, et, *in fine*, la mise en forme d'un nouveau récit politique. En s'appuyant sur ces constats, ce module de formation doctorale vise à approfondir les modes, les conditions et les implications de ces Nouvelles ruralités, en prolongeant cette dynamique de réflexion et d'action.

Principalement, la notion de Nouvelles ruralités exprime l'idée que la ruralité, telle qu'elle est l'héritière d'un rapport productif à la terre, n'est plus structurante que d'une fraction minoritaire de la société locale⁵. Son espace est aujourd'hui façonné par un ensemble de facteurs sociétaux qui en ont bouleversé le statut⁶, la fonctionnalité et la spatialité. Comprendre quel en est le dessein et les dispositifs d'action dont on dispose pour en aborder la transformation en termes de projet - en répondant notamment à l'injonction écologique à laquelle nos sociétés contemporaines sont confrontées -, tels sont les objectifs de ce module, en termes de production de connaissances et d'apports méthodologiques.

Comme son sous-titre le précise, l'objectif visé est d'aborder cette notion en convoquant la diversité des échelles de l'habiter⁷ – de l'édifice au grand paysage – en saisissant un ensemble de questions de société, ayant trait au renouvellement de nos modes d'établissement à l'échelle territoriale : construction de bien commun, gestion

1 Voir notamment les travaux conduits par les enseignants et chercheurs de l'UMR PACTE de l'Université de Grenoble Alpes

2 Voir notamment les travaux conduits par les enseignants et les chercheurs associés au réseau « Espace rural et projet spatial » (<http://www.erps.archi>).

3 Manifeste rédigé par les présidents des conseils régionaux des départements de l'Allier, du Cher, de la Creuse et de La Nièvre voir site web : <http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/manifeste-ruralite.pdf>.

Cette notion trouve en partie ses fondements dans les travaux de l'INRA. Voir notamment : Mora, O., (dir.), *Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030, Rapport du groupe de travail Nouvelles ruralités*, Juillet 2008, URL : <http://inra.dam.front.pad.brainsonic.com/ressources/afile/235409-dc89e-resource-prospective-nouvelles-ruralites-synthese.html> (consulté le 7 janvier 2016).

4 « Aménager les territoires ruraux et périurbains », Mission confiée par Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité à Frédéric Bonnet, architecte, Grand Prix de l'urbanisme. URL : http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/2016.01.07_rapport_bonnet.pdf

5 Voir à ce sujet la recherche action conduite par ACADIE pour le CAUE Loir-et-Cher, consultable sur le site web <http://habiter-la-campagne-au-21e-siecle.fr>.

6 Voir les travaux de Bertrand Hervieu et de Jean Viard, en particulier Bertrand Hervieu, Jean Viard, *L'archipel paysan. La fin de la république agricole*, l'Aube, 2002.

7 Voir Michel Lussault, *L'homme spatial. La construction de l'espace humain*, Seuil, 2007.

des ressources territoriales, renouvellement des formes de production agricole, transition vers la production d'énergies renouvelables, etc.

Sur le plan de la méthode, évoquer la notion de Nouvelles ruralités en termes de projet, c'est formuler le postulat que sa formulation spatiale, n'est pas déterminé par un modèle unique ou normalisateur. Sur le plan épistémologique, les réponses sortent des géométries propres aux savoirs constitués, en faisant appel à de nouvelles alliances entre disciplines. Dans cet ordre d'idées, ce sont des « règles »⁸ qui sont ici recherchées, pour guider l'action et en préfigurer les conséquences spatiales par le projet, voir des « arts de faire », pour reprendre le vocabulaire de Michel de Certeau. Ceci afin de saisir la diversité des actions conduites aujourd'hui comme le montrent les dynamiques de projet relevant de l'ingénierie territoriale⁹.

Deux entrées seront saisies pour dénouer les enjeux qui se dessinent autour de la notion de « nouvelles ruralités » et de ses implications spatiales en termes de projet. Chacune d'entre elles étant traitée au cours d'un séminaire, ayant une durée d'un jour et demi.

Le premier séminaire traite de ces questions à partir de la focale propre à l'individu, ses modes de vie, ses projections. Pour reprendre les catégories de Michel De Certeau, cette focale interroge l'émergence des Nouvelles ruralités, comme un ensemble de tactiques, transformant par actions ponctuelles, l'espace rural hérité. Cette focale conduit à examiner dans les territoires ruraux ce que l'on appelle des « signaux faibles », ayant une valeur prospective, en dépit leur faible visibilité actuelle.

Le second séminaire prendra appui sur une autre focale : celle du collectif. Il vise à construire un autre regard sur les Nouvelles ruralités, intégrant les formes émergentes du vivre ensemble, du territoire dans sa complexité et sa multi-scalarité. Cette focale nous permettra notamment de faire émerger les « tendances lourdes » - en termes économiques, démographiques, écologiques, fonciers – participant à la construction des Nouvelles ruralités.

A partir d'exemples concrets, de recherches effectuées dans l'espace européen et présentées par des conférenciers invités, ces deux séminaires permettront, selon une approche récursive et inductive, d'explorer un nouvel imaginaire de la ruralité, fondé sur l'identification de nouvelles représentations - discursives et iconiques, ainsi que politiques - prenant en compte le fait que les territoires ruraux sont le lieu d'accueil de nouvelles populations, acteurs de la construction d'une forme « d'alter-ruralité »¹⁰. Ainsi, le débat déployé depuis trente ans sur le processus d'« urbanisation généralisée » sera l'objet d'une critique de fond¹¹, l'objectif étant de comprendre dans quelle mesure les « nouvelles ruralités » s'affranchissent du prisme urbano-centriste et métropolitain, tel qu'il est généralement véhiculé. Les notions de « ressource territoriale »¹² et de « projet local »¹³ seront à ce niveau introduites.

Les thématiques traitées sont l'objet d'exposés et de débats entre enseignants et

8 Voir Françoise Choay, *La règle et le modèle*, Seuil, 1980.

9 Voir Sylvie Lardon et Alexis Pernet, *Explorer le territoire par le projet. L'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception*, « Espace rural et projet spatial » Volume 5, Publications de l'université de Saint-Etienne, 2015.

10 Voir à ce sujet les travaux de Peter Versteegh et Chris Younes dans le cadre du réseau européen ARENA « Rurality ». Pieter Versteegh et Sophia Meeres, *Alter rurality, Exploring représentations and « repesantations »*, Arena, 2014.

11 Voir la première journée d'étude de la démarche de Prospective nationale de recherche urbaine récemment mise en place par le CNRS : « L'urbain est-il vraiment généralisé (dans l'espace planétaire, les disciplines, les objets de recherche) ? », qui a eu lieu le mardi 8 septembre 2015.

12 Hervé Gumuchian et Bernard Pecqueur, *La ressource territoriale*, Economica, 2007.

13 Alberto Magnaghi, *Le projet local*, Mardaga, 2000.

doctorants, en combinant plusieurs approches :

- épistémologique/théorique/critique, mettant en perspective le nouveau cycle d'évolution des territoires ruraux ;
- éthiques/politique, en mettant en avant le rôle des politiques dans le pilotage de transition(s), dans la construction de communs et dans les questions de gouvernance locale ;
- de terrain, en portant un regard critique sur des expériences conduites en France et à l'étranger, dans une perspective comparée et en introduisant la question des transferts culturels.

2. Organisation du module

Les douze heures sont réparties sur un jour et demi, en alternant des temps de conférences à des temps collectifs et d'échange.

En termes d'objectifs pédagogiques, il s'agit de transmettre des connaissances pluridisciplinaires, permettant aux doctorants et étudiants participants de construire des compétences spécifiques à la pratique de recherche et de s'appropriier la diversité des langages et des registres de l'action.

En termes de modalités pédagogiques, on fait la distinction entre deux objectifs majeurs, propres à la formation de niveau doctoral :

- objectif 1 : **transmettre des connaissances pluridisciplinaires** centrées sur les Nouvelles ruralités par l'organisation de conférences magistrales (et à l'invitation de personnalités). Dans chacune des deux sessions du séminaire, il y aura trois conférences magistrales d'une heure chacune (Le type de conférence est exposé plus loin dans le texte).
- objectif 2 : conduire les doctorants à **construire des compétences propres à la recherche scientifique** par la mise en place de séances de travail en commun visant à mettre le doctorant en capacité :
 - de rendre compte d'un débat scientifique autour d'une question (compétence 1);
 - d'animer un débat scientifique (compétence 2) ;
 - de prendre conscience de la diversité des langages et des registres de l'action (compétence 3).

Modalités d'inscription et informations pratiques

Pour les doctorants inscrits à l'ED 454 : via le site de l'ADUM (<https://www.adum.fr/>)

Pour les autres participants (doctorants d'autres ED, jeunes diplômés, enseignants-chercheurs, étudiants niveau master) : inscriptions à l'adresse luna.demilio@st-etienne.archi.fr

Clôture des inscriptions : 29 FEVRIER 2016

La participation au module est non payante.

Programme session 1

Jeudi 10 mars 2016, 8h30-12h30, ENSAG salle 288

Accueil et introduction au module par Anne Coste, Xavier Guillot et Luna d'Emilio

Pieter Versteegh

Architecte, Professeur EPF SIA, ESA Ecole Spéciale d'Architecture (Paris), réseau ARENA
Imaginaire des nouvelles ruralités et projet spatial : regards croisés

Geneviève Azam

Economiste, Maître de conférences, Université de Toulouse Jean Jaurès, membre du conseil scientifique d'Attac France

Nouvelles ruralités, bio-économie et résilience territoriale

Questions et échanges

Table ronde avec la participation d'acteurs de terrain et des collectivités

Jeudi 10 mars 2016, 14h-18h, ENSAG salle 288

Marinella Gisotti

Architecte, Enseignant-chercheur, Université de Florence, membre de la Société des territorialistes

Retour d'expériences. L'approche patrimoniale pour l'analyse et le projet de paysage : les Plans Paysagers de Pouille et de Toscane

Atelier « Echanges autour des thèses »

Par petits groupes, les doctorants échangent entre eux et avec les conférenciers, les acteurs, les membres du réseau ERPS et de l'ED 454, à partir de leurs sujets de thèse.

Vendredi 11 mars 2016, 8h30-12h30, salle 288

Romain Lajarge

Géographe, Maître de conférences IGA / UMR PACTE, HDR

Questionner l'habitabilité avec/par les Nouvelles ruralités ?

Questions et échanges

Atelier collectif

Construction de transversalités entre les sujets évoqués par les intervenants. En quoi ces sujets contribuent à préciser les enjeux des Nouvelles ruralités ?

NB : Une seconde session (12 heures) aura lieu les 12 et 13 mai au Cermosem, Le Pradel (07), avec des intervenants différents. Prise en charge au départ de l'ENSAG et retour à l'ENSAG et logement assuré sur place.